



« LA CGT...UNE PRESENCE QUI FAIT LA DIFFERENCE »

Sur le site INITIAL VILLEJUST, la DS CGT Nathalie Furic, la DSC CGT Sophie Perez et Christian Vial le trésorier CGT ont réussi, grâce à leur présence et leur implication, à faire appliquer la loi et les accords d'entreprise sur les points suivants :

- Respect de l'accord de modulation (35h) :
- Régularisation des heures supplémentaires sur 3 ans (paiement des heures avec la majoration de 25 %) avec la remise à 0 des compteurs au 31 décembre de chaque année
- Présentation du planning de modulation sur l'année (affichage), avec un délai de prévenance de 5 jours pour toute modification.
- Affichage des heures de modulations pour les salariés
- Travail sur 5 jours et le 6 ème jour en heure supplémentaire
- Affichage des panneaux syndicaux
- Mise à l'arrêt d'une machine dangereuse
- Projet d'accord sur le travail de nuit (création d'une équipe de nuit)
- Climat social en amélioration avec le respect des accords



La CGT Sera toujours là pour vous !